

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE : AGENT TECHNIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (CDD)
FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE : Technique / catégorie C / Agent technique
Direction Générale des Services Techniques Direction Générale Déléguee à l'Environnement, l'Agriculture, l'Eau et l'Assainissement SERVICE : Eau et Assainissement
Positionnement hiérarchique : l'agent est sous la responsabilité du directeur de la station d'épuration

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Assurer l'exploitation et l'entretien courant des installations.

ACTIVITES/TACHES RELATIVES AU POSTE

Tâches principales

- Assurer les opérations courantes de maintenance des installations.
- Conduite des véhicules lourds du services
- Veiller au bon fonctionnement des installations
- Participer au contrôle analytique / autosurveillance
- Tenue des astreintes, intervention d'urgence en cas de dysfonctionnements

RELATIONS DU POSTE

Relations internes :

Responsable hiérarchique au sein de la direction de l'assainissement et de la Direction Générale des Services Techniques

Relations externes :

Entreprises extérieures : fournisseurs, prestataires et sous-traitants

COMPÉTENCES/APTITUDES

Savoirs

Connaissances générales dans le domaine de l'assainissement
Gestes et postures

Savoirs faire

Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène
Conduite de poids lourds et d'engin de manutention
Savoir utiliser des machines-outils
Maîtriser le travail manuel, être capable de petits travaux et réparations

Savoirs être

Bon relationnel, aptitude au travail en équipe
Capacité d'analyse
Rendre compte
Soucis constant des règles de sécurité

DIPLOMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Permis de conduire B et C

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation :
Service Assainissement

Travail en équipe : oui **Seul : occasionnellement (astreinte)** **Isolé : occasionnellement**

Matériel, moyens nécessaires :
Utilisation des outils et de tous les moyens adaptés pour la réalisation des interventions

Sécurité
Port des EPI obligatoire

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Horaires réguliers : 35h00 / semaine Les services fonctionnent du lundi au vendredi 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30	Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...) Travail en équipe organisé en alternance semaine de 5 jours / semaine de 4 jours. Possibilité de cycle sur 4 jours.
Travail de jour : oui	Travail de nuit : astreinte et interventions en horaires décalés
Travail de week end : oui	Astreintes : oui
Permis obligatoires : B et C	Habilitations/Autorisations obligatoires : CACES 4,9 : engins de chargement, engins de manutention souhaité
Vaccin(s) obligatoire(s) :	Autres : assurer en permanence sa propre sécurité et celle de ses équipiers

AVANTAGES LIÉS AU POSTE

NBI : non **Préciser :** **Nombre de points :**

Voiture de fonction : non

Logement de fonction : non

Autre : indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU POSTE**Risques liés au poste**

Protection liées aux interventions sur des équipements électromécaniques
Travaux en hauteur, interventions dans les bassins
Intervention dans les postes de relevage
Utilisation de matériels et d'outils à risque

Pénibilité au poste

Station debout prolongée
Port de charge
Contact avec les eaux usées

Date de clôture des candidatures : **28/02/2026**

Poste à pourvoir au plus tôt

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération,
Direction des Ressources Humaines, 3 rue Colonel Roux BP 92 - 05007 GAP Cedex
www.ville-gap.fr